



Assemblée générale 2022 de l'Association des Habitants du Plateau de Bel Air AHPBA

le 11 mai 2023 à 20h15, à l'auditorium de l'école de Haller

Présents : selon liste de présence annexée à la fin du PV

Excusés : Mesdames Beatriz de Candolle, Conseillère administrative, Isabella Brühlmann, vérificatrice des comptes, Nadia Stern, membre du Comité, Isabel Bayon, Jacqueline Hegg, Odette Vincenti
Messieurs Bernard Brestaz, Laurent Gauthier, membre du Comité, Wilfrid Profichet, membre sortant du Comité, Ruedi Schnegg, Gabriel Scotti

114^{ème} AG

Le Président, Jean-Michel Pernet, ouvre la séance en ces mots :

« J'ai le plaisir d'ouvrir la 114^{ème} Assemblée Générale de notre Association.
Au nom du Comité, je vous souhaite à toutes et à tous la plus cordiale bienvenue. Je salue spécialement la présence de Monsieur Olivier Dallais, Président du Conseil municipal, Monsieur Jean-Luc Boesiger, maire, et Monsieur Philippe Moser, Conseiller administratif, ainsi que Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux présents. »

1. Communications :

Jean-Michel Pernet excuse les absences mentionnées ci-dessus.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 mai 2022 :

Personne ne demandant lecture de ce document, il est approuvé.

3. Rapport du Président JMP :

Je tiens à préciser d'emblée que ce rapport, dit du Président, a été composé grâce aux lumières de l'ensemble du Comité. C'est ainsi que nous souhaitons fonctionner.

Autre précision : il s'agit d'un RAPPORT et non de l'ouverture de discussions éventuelles.

Une 114^{ème} année et 196 membres : c'est très impressionnant, on mesure la lourde et exaltante responsabilité que cela implique.

L'Association dénombre 196 membres.

Séances de Comité :

Comme vous vous en doutez, plusieurs séances de Comité sont indispensables à la bonne marche de l'Association.

Dès après notre dernière Assemblée générale, ils ont été consacrés essentiellement à la préparation de la 2^{ème} édition de la Fête du Plateau.

Comité relax 1 :

Afin d'alléger cette lourde charge, nous avons eu envie de nous retrouver sans pression, rassemblés autour de nos valeurs premières : liens, cohésion, plaisir de partager. Notre 1^{er} Comité relax (pétanque – apéro) a eu lieu à Puplinge le vendredi 2 septembre chez Josiane et Daniel Bocard. Je tiens à préciser que ces sorties ne sont pas organisées au frais de l'Association.

Fête du Plateau :

Notre 2^{ème} Fête du Plateau s'est déroulée le 17 septembre au cœur même du Plateau, soit dans le préau de sa petite école. Se rencontrer, partager et fêter ensemble en sont les objectifs premiers, bien avant un hypothétique bénéfice financier.

Cette fête a été une belle réussite et nous a poussé à poursuivre dans cette voie.

Ce que je voudrais vous dire ici, c'est que vous nous avez beaucoup manqués.

Cette fête aurait pu être encore bien plus belle avec vous et vos voisins.

Vous aviez autre chose à faire, bon. Mais vous serez certainement là la prochaine fois.

Sortie à Yvoire :

La sortie en bateau à Yvoire, prévue le 1^{er} octobre, a coulé à pic sous des trombes d'eau. Elle dû être reportée au 3 juin prochain. Qu'on se le dise, les inscriptions sont toujours ouvertes.

Comité relax 2 :

Notre 2^{ème} comité relax a eu lieu fin novembre, sous tente. Nous avons mangé la raclette sur la terrasse couverte de la boulangerie Monnard.

Apéro du Nouvel An :

Tournant la page des péripéties covid, notre traditionnel Apéro du Nouvel An a pu se tenir le dimanche 15 janvier. Il a rencontré un vif succès et a dépassé les attentes de votre Comité.

Séance à la mairie :

Le 2 février, une délégation du Comité a rencontré M. J-L. Boesiger, Maire en exercice, et M. O. Walsler, urbaniste communal. Prévue initialement à l'automne 2022, cette réunion a été très dense. Il y avait tant de sujets à aborder !

Nous y avons porté vos nombreuses questions, préoccupations et inquiétudes, dont voici une brève description :

(A ce point de mon propos, je dois rappeler qu'il s'agit d'un RAPPORT et non de l'ouverture de discussions éventuelles)

- Évolution du dossier « Mise à jour partielle du plan directeur communal, stratégie d'évolution de la zone 5 » (zone villas). Sans entrer dans les détails, nos autorités réfléchissent à la manière de maîtriser au mieux la protection de la pleine terre, des arbres et cordons boisés lors des demandes d'autorisation de densification en zone villas.
- Problèmes de circulation automobile dans le secteur Gravière – Vergys – Mésanges – Mousse. Grâce à ses propositions concrètes, notre Association a grandement œuvré à résoudre le problème d'accès au chemin des Mésanges par le chemin de la Mousse.
- Avancement des travaux sur l'avenue de Bel-Air. Vous aurez pu le constater : nous transmettons à nos membres et en direct les infos reçues des services techniques communaux.
- Inertie des travaux de rénovation de l'ancienne gare.
- Sécurité aux abords de la gare du Léman Express.

- Accès à pied raccourci du chemin de la Mousse vers l'entrée de la gare par un passage créé à l'emplacement de l'ancien atelier Borsa.
- Modifications en cours place de la gare et chantier de l'immeuble Saphir (nouvel emplacement Migros).
- Actuellement terrain vague, qu'en est-il de la construction d'un hôtel proche de la tour Opale ?
- Ancienne maison du garde barrières qui ressemble actuellement à une prison, totalement dénuée de toute végétation, avec ses hauts grillages et ses volets clos, qui est régulièrement sujet de moqueries dans la presse.
- Dernier sujet abordé et qui nous tient particulièrement à cœur : la Fête du Plateau. Une présentation imagée du concept de notre fête **SOCIAL – LOCAL – DURABLE** a retenu toute l'attention. Outre les fêtes officielles et privées, notre projet, avec son volet cohésion sociale et son souci de durabilité devrait entrer dans une 3^{ème} catégorie : un partenariat Commune-Association. « Vous êtes partis sur une véritable fête de quartier et nous devrions soutenir la manifestation ... », nous a-t-on dit : affaire à suivre, affaire en cours.

Un autre sujet brûlant a été volontairement laissé de côté, car il nécessite à lui tout seul une réunion entière : il s'agit des actions désordonnées de l'Etat dans le Peigne. Cette réunion est en préparation et sera très prochainement mise sur pied.

Nous en profiterons également pour y voir plus clair à propos de deux autres objets :

- le projet à géométrie variable de la FPLC (et CODA) dans le PLQ Gravières – Grands-Monts
- le projet immobilier de grande ampleur envisagé du côté Petit-Bel-Air au nord du Plateau, à cheval sur Chêne-Bourg et Thônex.

Sortie botanique :

Le 25 mars, nous avons inauguré notre première sortie botanique. Sous la conduite de notre « géante verte » Catherine Huber. Pour la quinzaine de membres intéressés, il s'agissait de partir à la découverte des plantes sauvages comestibles du quartier. Les plantes des bords de la Seymaz prolongeant encore leur sommeil hivernal, c'est dans le très joli jardin de Mme Renate von Davier-Brun (plein de « mauvaises herbes » !) que nous avons pu nous régaler entre les gouttes.

Station météo :

Début avril, c'est les nettoyages de printemps ! Notre station météo à nous (située contre le mur du Coin de l'Espoir) a été nettoyée et son thermomètre cassé a été remplacé.

Vitrine mystère :

Grace à la bienveillance d'Angélique (marquise des petits pains) et de Stéphane, actuels gérants de la boulangerie Monnard, nous avons pu installer une vitrine contre le mur, juste à côté de l'entrée. Sorte de panneau actu de l'Association, elle se dévoilera peu à peu à la manière d'une devinette.

Cette vitrine vient compléter les installations que notre Association a mise à disposition du public, à savoir : la station météo, le panneau indicateur de rues (grand carré bleu sur quatre pieds situé juste à côté) et le banc public situé au rondpoint de l'école de Haller, si bien ombragé par les deux tilleuls plantés par nos prédécesseurs au milieu du siècle dernier.

C'est sur cette belle image symbolique que je souhaite terminer mon rapport :

une belle place ombragée au cœur du Plateau, une halte bienvenue sur le chemin du retour, un long banc propice à la détente, à la rencontre, à la conversation, bref : tout juste à l'image de ce que nous souhaitons favoriser et entretenir là où nous habitons.

4. Rapport du Trésorier ChB :

Notre association comptait 196 membres au 31.12.2022.

La fortune au début de l'exercice 2022 se montait à CHF 27'880.08.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à CHF 1'148.45. Les cotisations encaissées représentent un montant de CHF 2'520.00. Les diverses activités de l'année 2022 ont entraîné des dépenses de CHF 4'587.55 et des revenus de CHF 974.20 pour un solde négatif de CHF 3'613.35.

La fortune au 31 décembre 2022 se montait à CHF 25'638.28.

Remerciements à Christophe pour ce rapport.

5. Rapport des vérificateurs de comptes Isabella Brühlmann et Gaston Sax :

Gaston Sax nous donne lecture de ce rapport positif et recommande de donner décharge au Trésorier. Les vérificateurs sont chaleureusement remerciés.

6. Discussion à propos de ces rapports et décharge au Comité :

Aucune objection n'étant faite, l'Assemblée donne décharge au comité à main levée.

7. Présentation des membres du Comité :

(Rappel : les membres du Comité sont élus pour 2 ans.)

- **Nadia Stern** (une enfant du Plateau) – excusée pour une urgence à la Clinique des Grangettes
- **Richard Evrard** (vice-président)
- **Andreas Schwegler** (secrétaire)
- **Christophe Bocard** (trésorier et également membre de Seymaz-Sud)
- **Laurent Gauthier** (autre ancien du Plateau, membre de l'Association depuis toujours, ex-conseiller municipal)
- **Catherine Huber** (membre non encore nommée, petite nouvelle rencontrée lors de la Fête du Plateau, aussitôt adopté comme « d'âme nature »)
- **Wilfrid Profichet** (membre démissionnaire restant à disposition, ancien trésorier, au comité depuis 9 ans)

8. Nomination des vérificateurs des comptes et d'un suppléant :

- **Mme Brühlmann** (élue)
- **Gaston Sax** (réélu)

Appel à un suppléant en remplacement de M. B. Carrier : **Peter Kraxner** s'est porté volontaire

9. Fixation de la cotisation 2023 :

A ce point, nous fixons normalement la cotis 2023 ... que vous aurez certainement déjà payée depuis le premier janvier.

Il nous paraît plus chronologiquement judicieux de fixer celle à venir de 2024.

La parole est passée à notre trésorier Christophe.

La cotis reste à CHF 30,- par an, avec une réduction de CHF 20,- pour chaque parrainage de nouveau membre.

10. Propositions individuelles parvenues par écrit au Président au plus tard 8 jours avant l'Assemblée :

Néant.

11. Divers :

Q : Possibilité de faire une publicité ou un flyer pour faire connaître l'AHPBA aux habitants du Plateau ?

R : 250 flyers ont été distribués l'année passée en boîte aux lettres à l'occasion de l'annonce de la fête du Plateau.

Q : Avez-vous pensé à une info publicitaire de l'AHPBA en format pdf, ou encart du Chênois ?

R : Oui à tous ceux qui nous ont donné leur adresse e-mail, et oui pour l'encart dans le Chênois le mois prochain ! N'hésitez pas à parler de nous et de votre inscription à l'association à vos voisins et vos connaissances du Plateau.

Q : Retards du CEVA mal communiqués et pas de bancs ou mobilité douce pour les personnes âgées ou à mobilité réduite : est-ce que la Commune peut faire pression auprès des CFF ?

R : Merci de nous envoyer un courrier que nous ferons suivre à la Mairie et qui passera à son tour à Berne. À noter que les CFF considèrent l'arrêt de Chêne-Bourg comme une « halte » et non pas comme une « gare » ce qui réduit le nombre de tapis roulants, bancs ou toilettes directement accessibles depuis les plateformes.

Christophe a pris la parole en fin d'AG pour présenter aux membres plus en détails les initiatives et points caractéristiques de la fête du plateau, de nouveau agendée cette année début Septembre : produits locaux, convivialité, échanges et recyclage !

Parole (re)donnée brièvement à M. Boesiger, Conseiller administratif, Maire en exercice :

Fin des travaux de la gare de Chêne-Bourg : liés aux travaux de la nouvelle MIGROS et la place qui devraient se terminer en même temps, inclus les travaux de l'ancienne gare où il n'y a plus que l'intérieur à finaliser.

Les plots de verre sont quant à eux remplacés et ces travaux sont terminés.

Travaux d'un passage piéton depuis le chemin de la Mousse directement à la gare, sera assuré dès la démolition des ateliers.

Concernant la maison des TSHM (Travailleurs Sociaux Hors Murs), il faut que ça soit un espace fréquenté par les jeunes avec des projets qui devront commencer à habiter le lieu avec des plantations vertes et l'ouverture plus élargie du site.

Le mandat des TSHM est censé être plus pro-actif que les maisons de quartiers pour déclencher des actions de manière plus proactive et créer des petits projets avec les jeunes et développer des petits boulots, ainsi que la prévention et maintenir une communication et échange avec la police dans les quartiers les plus sensibles.

L'autorisation de construire pour la barrière du chemin des Vergys a été déposée.

Des ateliers de préventions seront de nouveau organisés pour faire respecter un trafic des vélocyclistes plus fluide et respectueux avec les voitures et piétons.

En conclusion, je vous rappelle que le projet de PV de cette Assemblée se trouvera sous quinzaine sur notre site.

La séance est levée à 21h38.

Liste de présence :

Titre	Nom	Prenom
Mme	Ardizzone	Mireille
Mme et M.	Bernard	Michel
Mme et M.	Boichat	Jean-Luc + Anny
Mme et M.	Croset	Michel + Claudine
Mme et M.	Desjacques	Ursula et Pierre
Monsieur	Fusco	Giuseppe
Mme et M.	Gabioud	Bernard + Brigitte
Monsieur	Heta	Fatmir
Madame	Kohler	Marie-Noëlle
Monsieur	Kraxner	Peter
Monsieur	Meyer	Philippe
Madame	Nawratil	Lucienne
Mme et M.	Perrelet	Tania et Francis
Mme et M.	Rullo	Arnoldo + Susana
Monsieur	Sax	Gaston
Mme et M.	Steffen	Walter et Agnès
Monsieur	Strumiello	Antonio
Mme et M.	Uhde	Serge et Nadia
Monsieur	Vincenti	Bruno
Madame	Virchaux	Isabelle
Madame	Von Davier	Renate
Madame	Vrins	Françoise
Madame	Leal	Sandra